

# XCOM ENEMY UNKNOWN



# XCOM ENEMY UNKNOWN

## CONFIGURATION REQUISE

	MINIMUM	RECOMMANDÉE
SE :	Windows Vista	Windows 7
LOGICIEL :	Client Steam	
PROCESSEUR :	Dual Core 2 GHz	Dual Core 2 GHz (Intel Core 2 Duo 2,4 GHz ou Athlon X2 2,7 GHz)
MÉMOIRE :	2 Go de RAM	4 Go de RAM
DISQUE DUR :	20 Go d'espace libre	20 Go d'espace libre
MÉMOIRE VIDÉO :	256 Mo	512 Mo ou plus
CARTE GRAPHIQUE :	NVIDIA GeForce 8600 GT / ATI Radeon HD 2600 XT ou supérieure	NVIDIA GeForce 9000 series / ATI Radeon HD 3000 series ou supérieure
CARTE SON :	Compatible avec DirectX	Compatible avec DirectX

## AUTRES CONDITIONS

L'installation initiale nécessite une connexion momentanée à Internet pour permettre l'authentification à Steam ; l'installation des logiciels suivants est requise (et incluse dans le jeu) : client Steam, Visual C++ 2008 Redistributable, DirectX et Microsoft .Net 4.

## STEAM

*XCOM: Enemy Unknown* fonctionne avec Steam, plateforme de distribution de jeux en ligne. Steam propose des mises à jour automatiques, un accès facile aux contenus téléchargeables et une manière rapide d'organiser des parties multijoueur avec vos amis. Il vous faut Steam pour jouer à *XCOM: Enemy Unknown* et une connexion Internet sera requise pour le premier lancement du jeu. Reportez-vous à la section Installation ou rendez-vous sur <http://store.steampowered.com/> pour plus de plus amples informations sur le service.

## CONTENU NUMÉRIQUE EXCLUSIF DE L'ÉDITION SPÉCIALE

Pour installer le contenu numérique exclusif inclus dans l'édition spéciale, veuillez insérer le DISQUE 2 des disques d'installation de *XCOM: Enemy Unknown* dans le lecteur DVD et accéder au dossier "Special Edition Content" (Contenu édition spéciale). Vous y trouverez la bande-son, les sonneries et les fonds d'écran du jeu.

## COMMANDES

### GÉNÉRAL

Naviguer haut / bas / gauche / droite	↑ / ↓ / ← / → ou <b>W</b> / <b>S</b> / <b>A</b> / <b>D</b>
Confirmer l'action	<b>Enter</b> ou <b>Spacebar</b>
Annuler l'action	<b>Esc</b> ou bouton droit de la souris

### BASE

(Les commandes générales s'appliquent aussi)

Soldat suivant (en caserne)	<b>Tab</b> ou bouton 4 de la souris
Soldat précédent (en caserne)	<b>Shift</b> gauche ou bouton 5 de la souris
Centre de contrôle (ATH stratégique de niveau supérieur)	<b>A</b>
Salle Gollop (ATH stratégique de niveau supérieur)	<b>E</b>
Unité de recherches (ATH stratégique de niveau supérieur)	<b>1</b>
Département d'ingénierie (ATH stratégique de niveau supérieur)	<b>2</b>
Caserne (ATH stratégique de niveau supérieur)	<b>3</b>
Hangar (ATH stratégique de niveau supérieur)	<b>4</b>
Salle de surveillance (ATH stratégique de niveau supérieur)	<b>5</b>

### TACTIQUE

(Les commandes générales ne sont actives que dans le menu de pause)

Ouvrir l'ATH de tir / Confirmer l'action	<b>Spacebar</b> / <b>Enter</b>
Interagir avec l'objet	<b>V</b>
Soldat suivant / Cible	<b>Tab</b> ou bouton 4 de la souris
Soldat précédent / Cible	<b>Shift</b> gauche ou bouton 5 de la souris
Changer d'arme	<b>X</b>
Déplacer le soldat	Bouton droit de la souris
Capacité 1-10	<b>1</b> - <b>0</b>
Capacité : recharger	<b>R</b>
Capacité : Vigilance / S'accroupir	<b>Y</b> / <b>B</b>
Déplacer la caméra haut / bas / gauche / droite	<b>W</b> / <b>S</b> / <b>A</b> / <b>D</b>
Faire pivoter la caméra gauche / droite	<b>Q</b> / <b>E</b>
Changer le niveau de zoom de la caméra	<b>Z</b>
Zoom libre de la caméra	Maintenir la molette de la souris enfoncée
Plus d'infos à l'écran	<b>F1</b>
Cibler une unité	<b>F2-F8</b>



## VUE BATTLESCAPE

### SANTÉ

La santé de chaque soldat est représentée par les indicateurs affichés sur son drapeau. Vous pouvez redonner des points de vie à un soldat ou soigner un soldat grièvement blessé au combat à l'aide des médikits fabriqués par le département d'ingénierie. Vous pouvez vous équiper de ces médikits à partir de l'écran d'équipement du soldat. Remarque : les soldats morts au combat ne peuvent pas être ressuscités et sont retirés définitivement de votre escouade.

### SE DÉPLACER

Chaque soldat dispose d'une zone de déplacement limitée, symbolisée par les points sur l'ATH. Lorsqu'un soldat est sélectionné, une zone en surbrillance apparaît, indiquant la distance maximale que pourra parcourir cette unité en un seul déplacement (la valeur par défaut étant de deux placements par tour). Une autre zone tampon indique la zone accessible en utilisant le « sprint ». Cette action vous permet d'allonger les déplacements.

### SE METTRE À COUVERT

Les modules de couverture jouent un rôle essentiel dans l'efficacité et la durée de vie des troupes déployées sur le champ de bataille. Plusieurs objets peuvent servir pour se mettre à couvert : bancs, poubelles et autres élément de décor, jusqu'aux bâtiments et aux véhicules. L'efficacité de la protection fournie par l'objet est symbolisée par un bouclier (abri entier) ou un demi-bouclier (abri partiel). Il vaut mieux trouver un abri partiel qu'être complètement exposé, mais les abris entiers constituent les meilleures positions défensives pour vos troupes. À noter également qu'un bouclier jaune indique qu'un ennemi prend à revers l'unité en question.

### ACTIONS

Chaque classe de soldat dispose de capacités uniques, en plus des attaques de base. Elles peuvent être utilisées sur le champ de bataille pour soutenir l'ensemble de votre escouade. Plus vos troupes montent en grade, plus elles débloquent de nouvelles capacités spécialisées. Les modifications d'équipement de chaque soldat peuvent également vous donner certains avantages sur le champ de bataille et vous permettre d'effectuer de nouvelles manœuvres de combat. Remarque : utiliser une action mettra fin à votre tour, même si vous disposez encore de points de déplacement (sauf si vous possédez la capacité « Fusillade » qui vous permet de vous déplacer et de tirer pendant un même tour).

## VUE GEOSCAPE

### GÉRER LES INSTALLATIONS

La vue du quartier général XCOM offre un aperçu complet de la base et des installations disponibles. À mesure que le projet et les nouvelles technologies se développent, vous devez construire de nouvelles installations pour remplir certains objectifs et améliorer l'état général de vos troupes. L'espace étant limité, vous devrez peut-être creuser sous la base pour construire de nouvelles installations. Remarque : certaines installations bénéficient d'un bonus de proximité lorsqu'elles sont placées à côté d'une installation du même type.

## CENTRE DE CONTRÔLE

Au sein du centre de contrôle, l'hologlobe offre une vision complète de la Terre et vous permet de détecter d'éventuels contacts extraterrestres grâce au réseau satellite XCOM. Lorsqu'un nouveau contact est détecté, la mission correspondante est lancée depuis le centre de contrôle. Si tous vos départements sont occupés, la détection de nouveaux contacts permet de faire écouler le temps pour terminer les projets en cours.

## SALLE DE SURVEILLANCE

La salle de surveillance permet de surveiller en permanence les pays membres du Conseil qui financent XCOM. Chaque nation dispose d'une jauge de panique représentant son statut actuel. Si le niveau de panique d'un pays membre du Conseil atteint un seuil critique, il doit se retirer du Conseil, emportant avec lui ses fonds et son équipement. L'Horloge de la fin du monde affichée en gros sur l'écran principal représente votre statut général auprès du Conseil. Si un trop grand nombre de pays se retirent du Conseil, le projet XCOM est annulé. Pour contrôler le niveau de panique des pays membres, vous pouvez lancer de nouveaux satellites depuis la salle de surveillance afin de bénéficier d'une meilleure couverture et de lever des fonds supplémentaires.

## UNITÉ DE RECHERCHES

Le Dr Vahlen et son équipe de chercheurs mènent les travaux de recherche et développement du projet XCOM au sein de l'unité de recherches. Une notification apparaît à l'écran lorsqu'un nouveau projet de recherche est disponible. Une liste complète des recherches en cours est proposée dans l'unité de recherches. N'oubliez pas que vous ne pouvez mener qu'un seul projet de recherche à la fois. Le projet en cours sera interrompu si vous choisissez d'en mener un nouveau. Depuis l'unité, vous pouvez également accéder aux archives de recherche qui répertorient tous les rapports des anciens projets menés à terme.

## DÉPARTEMENT D'INGÉNIERIE

Au sein du département d'ingénierie, le Dr Shen et son équipe gèrent la fabrication des objets et équipements conçus par les chercheurs. Vous pouvez acheter de nouveaux objets et de nouvelles armes au département d'ingénierie. Ils sont fabriqués instantanément. Vous pouvez également commander de nouveaux véhicules, dont la fabrication prendra du temps. Par ailleurs, le département d'ingénierie est chargé de construire de nouvelles installations au sein du QG XCOM, notamment des infrastructures essentielles telles que les générateurs et les terminaux de liaison satellite. Remarque : la construction des installations n'est pas instantanée. Dans la plupart des cas, elle dure plusieurs jours.

## CASERNE

Vous pouvez consulter l'effectif de vos soldats et engager des troupes supplémentaires pour renforcer vos escouades à partir de la caserne. Plusieurs options de personnalisation sont également disponibles, vous permettant de modifier l'apparence, la voix et la tonalité de vos unités. La caserne vous permet en outre d'accéder au centre de formation. Vous pouvez ainsi bénéficier de diverses améliorations, qui se débloqueront au fur et à mesure que vos soldats monteront en grade. Enfin, la caserne vous permet de voir le mémorial rendant hommage aux membres des escouades XCOM morts au combat.

## HANGAR

C'est dans le hangar que vous pouvez gérer la flotte actuelle d'Intercepteurs XCOM, qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les vaisseaux ennemis détectés par le centre de contrôle. Les Intercepteurs peuvent être placés dans les hangars de chaque continent et sont nécessaires à la protection des zones pour lesquelles une nouvelle couverture satellite est mise en place. À partir du hangar, vous pouvez commander des Intercepteurs supplémentaires et modifier l'arsenal de chaque vaisseau.



# MULTIJOUEUR

XCOM vous permet d'affronter d'autres joueurs en ligne dans des face-à-face basés sur le combat entre escouades. Vous pouvez également jouer des parties multijoueur en local.

**MATCHMAKING SELON CLASSEMENT** : Vos résultats e matchmaking apparaîtront sur les classements XCOM affichés dans le menu multijoueur.

- **PARTIE RAPIDE** : Lorsque vous choisissez Partie rapide, la recherche de partie publique sans classement disponible se fera automatiquement, sans aucune restriction en termes de durée de la partie ou d'options.
- **PARTIE PERSONNALISÉE** : Hébergez une partie personnalisée en utilisant les règles et les options de votre choix. Vous pouvez également rejoindre une partie personnalisée hébergée par d'autres joueurs en ligne.

## GARANTIE LIMITÉE POUR LOGICIEL ; ACCORD DE LICENCE ET DIVULGATION DES DONNÉES CONFIDENTIELLES

Ce document peut être sujet à des mises à jour, la version la plus récente se trouve sur [www.take2games.com/eula](http://www.take2games.com/eula). L'utilisation de ce logiciel au-delà de 30 jours après la publication est une version modifiée de ce document constituée d'acceptation automatique des termes.

CE LOGICIEL EST SOUS LICENCE ET NE VOUS EST PAS VENDU. EN INSTALLANT, COPIANT OU UTILISANT CE LOGICIEL (COMME DEFINI CI-DESSOUS), VOUS ACEPTEZ D'ETRE LIÉ PAR LES TERMES DE LA PRESENTE GARANTIE LIMITEE POUR LOGICIEL ET DE L'ACCORD DE LICENCE (CI-APRES DENOMMEE « L'ACCORD »). AINSI QU'IL PARLES TERMES CI-DESSOUS, LE « LOGICIEL » INCLUT TOUTS LES LOGICIELS INCLUS DANS LE PRESENT ACCORD, LE(S) MANUEL(S) D'ACCOMPAGNEMENT, L'EMBALLAGE ET D'AUTRES SUPPORTS ECRITS, DOSSIERS, SUPPORTS OU DOCUMENTATION ELECTRONIQUES OU EN LIGNE, ET TOUTES LES COPIES DESOITS LOGICIELS ET DE LEURS SUPPORTS. PAR L'OUVRETURE, L'INSTALLATION ET/OU L'UTILISATION DU LOGICIEL AINSI QUE DE TOUT AUTRE SUPPORT INCLUS AVEC, VOUS ACEPTEZ PAR LA PRESENTE LES TERMES DU PRESENT ACCORD AVEC TAKE-TWO INTERACTIVE SOFTWARE, INC. (« DONNEUR DE LICENCE »), SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES TERMES DE CET ACCORD, VOUS N'ETES PAS AUTORISE A INSTALLER, COPIER OU UTILISER CE LOGICIEL.

### I. LICENCE

LICENCE. SOUS réserve du présent accord et de ses conditions générales, le Donneur de licence vous concède par la présente le droit et la licence non exclusifs, non transférables et limités d'utiliser une copie du Logiciel pour votre usage personnel sur une seule console ou un seul ordinateur (sauf stipulation contraire). Vous devez acquies sciez sujet à votre utilisation des termes du présent Accord. Les termes de votre licence sous cet Accord entrent en application à la date d'installation ou d'utilisation du Logiciel et expire à la date de disponibilité du Logiciel et à l'expiration du présent Accord par le Donneur de licence. Votre licence prendra fin immédiatement en cas de contournement des protections utilisées par le Logiciel. Le Logiciel vous est donné en licence et vous reconnaissez dans le présent document qu'aucun titre ni propriété dans le Logiciel n'est transférée(ou) cédée(é) et que le présent Accord ne sera pas interprété comme une vente de droits dans le Logiciel. Tous les droits non spécifiquement octroyés en vertu du présent Accord sont réservés par le Donneur de licence et, le cas échéant, par ses concédants.

PROPRIETE. Le Donneur de licence conserve tout droit, titre et intérêt sur le présent Logiciel, y compris, sans s'y limiter, tous les droits d'auteur, marques commerciales, secrets commerciaux, noms de propriété, brevets, droits informatiques, droits d'invention, titres, personnages, personnages, noms de personnages, thèmes, personnages, scènes, histoires, dialogues, décors, travaux artistiques, effets sonores, œuvres musicales, et droits marchés. Le Logiciel est protégé par la loi américaine sur le droit d'auteur et les marques commerciales ainsi que par les lois et traités applicables dans le monde. Il est interdit de copier, reproduire ou distribuer le Logiciel de quelque façon que ce soit ou sur quelque support que ce soit, en totalité ou en partie, sans l'accord écrit préalable du Donneur de licence. Toute personne copiant, reproduisant ou distribuant le Logiciel en totalité ou en partie de quelque façon que ce soit ou sur quelque support que ce soit sans l'accord écrit préalable du Donneur de licence constitue une violation de ses droits de propriété intellectuelle. Les droits de propriété intellectuelle sont volontairement réservés au Donneur de licence et ne sont pas transférés. L'utilisateur n'est autorisé à copier, reproduire, modifier ou à copier le Logiciel en son entier ou en partie, sans l'accord écrit préalable du Donneur de licence. Il est interdit de copier, reproduire, modifier ou à copier le Logiciel en son entier ou en partie, sans l'accord écrit préalable du Donneur de licence. Il est interdit de copier, reproduire, modifier ou à copier le Logiciel en son entier ou en partie, sans l'accord écrit préalable du Donneur de licence. L'utilisateur n'est autorisé à copier, reproduire, modifier ou à copier le Logiciel en son entier ou en partie, sans l'accord écrit préalable du Donneur de licence. L'utilisateur n'est autorisé à copier, reproduire, modifier ou à copier le Logiciel en son entier ou en partie, sans l'accord écrit préalable du Donneur de licence. L'utilisateur n'est autorisé à copier, reproduire, modifier ou à copier le Logiciel en son entier ou en partie, sans l'accord écrit préalable du Donneur de licence.

### CONDITIONS DE LA LICENCE

Vous acceptez de ne pas : a. Exploiter commercialement le Logiciel ; b. Distribuer, céder à bail, donner sous licence, vendre, louer ou transférer ou céder autrement le présent Logiciel, ou des copies de ce dernier, sans l'accord écrit express préalable du Donneur de licence ; c. Faire des copies du Logiciel en totalité ou en partie ; d. Faire des copies du Logiciel et les mettre à disposition sur un réseau pour son utilisation ou son téléchargement par des utilisateurs multiples ; e. Sauf spécification contraire fournie par le Logiciel ou le présent Accord, utiliser ou installer le Logiciel (ou permettre à autrui de le faire) sur un réseau, ou simultanément sur plusieurs consoles ; f. Copier le Logiciel sur un disque dur ou autre support de stockage afin de contourner l'urgence d'exécution du Logiciel à partir du CD-ROM ou du DVD-ROM inclus (cette interdiction ne s'applique pas aux copies totales ou partielles pouvant être réalisées par le Logiciel lui-même durant l'installation afin de fonctionner plus efficacement) ; g. Utiliser ou copier le Logiciel dans un centre ou aux électroniques ou tout autre site basé sur site, à condition que le Donneur de licence puisse avoir un accès physique à ce centre ou site afin de vérifier que le Logiciel disponible pour un usage commercial ; h. Retiro-copier, décompiler, désassembler ou modifier autrement le Logiciel en totalité ou en partie ; i. Retirer ou exporter tous les avis ou étiquettes de propriété placés sur ou dans le Logiciel ; et : j. Transporter, exporter ou réexporter (directement ou indirectement) dans un pays auquel des lois sur l'exportation américaines ou des réglementations d'accompagnement interdisent de recevoir ledit Logiciel, ou qui enfreint autrement ces lois ou réglementations, modifiées à l'occasion.

ACCES AUX CONTENUS ET/OU SERVICES SPECIAUX, NOTAMMENT LES EXEMPLAIRES NUMERIQUE(S). Le téléchargement du Logiciel, l'obtention d'un numéro de série unique, l'enregistrement du Logiciel, l'abonnement à des services tiers et/ou à un service du Donneur de licence (et notamment l'acceptation des conditions d'utilisation associées) peuvent être nécessaires pour accéder aux exemplaires numériques du Logiciel ou à certains contenus, services et/ou usages spéciaux du Logiciel, à savoir les contenus, services et usages collectivement désignés par le terme « Contenus spéciaux ». L'accès aux Contenus spéciaux est limité à un seul compte utilisateur par numéro de série, et cet accès ne peut pas être transféré, vendu ou enregistré par un autre utilisateur, sauf stipulation contraire. Les dispositions de ce paragraphe remplacent et annulent tous les autres termes de cet Accord.

TRANSFERT DE PROPRIETE PRENONSISTRES. Vous pouvez transférer la copie physique complète du Logiciel préenregistré, ainsi que sa documentation de manière permanente à une personne tiers, tant que vous ne conservez pas de copie (y compris des archives) ou des sauvegardes du Logiciel, ou de sa documentation ou de n'importe quelle partie de la documentation du Logiciel, et que le destinataire accepte les termes de cet accord. Les Contenus spéciaux, et notamment le contenu n'étant pas disponible sans numéro de série à usage unique, ne peuvent en aucun cas être transférés à un autre utilisateur, et Les Contenus spéciaux sont susceptibles de ne plus fonctionner si l'exemplaire d'installation original est effacé ou si la copie préenregistrée n'est pas disponible pour l'utilisateur. Le Logiciel est prévu pour un usage uniquement privé. MAJORE CE QUI PRECEDE, VOUS N'ETES PAS AUTORISE A TRANSFERER DES EXEMPLAIRES DU LOGICIEL A UN TIERS.

PROTECTIONS TECHNIQUES. La Licenç peut être dotée de mesures pour en contrôler l'accès, ou pour contrôler l'accès à certaines fonctionnalités ou certains contenus, afin d'éviter d'éventuelles copies non autorisées ou d'empêcher quiconque de dépasser les droits limités et les licences accordées dans le présent Accord. Si le Logiciel autorise l'accès à des Contenus spéciaux, seule une copie de ce Logiciel peut y avoir accès à la fois. Des termes et des conditions de licence additionnels peuvent être requis pour accéder aux services en ligne et au téléchargement des mises à jour et des patches du Logiciel. Seul un Logiciel accompagné d'une licence valide peut être utilisé pour accéder aux services en ligne, et notamment pour télécharger des patches et des mises à jour. L'utilisateur n'est pas autorisé à intervenir dans les mesures de contrôle ou de mise à jour de l'ordinateur ou circumvenir à de tels paramètres de sécurité. Si vous tentez de désactiver ou de modifier les mesures de protections techniques, le Logiciel ne fonctionnera pas correctement.

CONTENU CREE PAR L'UTILISATEUR : Le Logiciel peut autoriser l'utilisateur à créer du contenu, cela peut inclure des cartes, des scénarios, des captures d'écran d'un design de voiture ou des vidéos des scènes de jeu. En échange de l'utilisation du Logiciel, et à condition que vous contributions lors de l'utilisation du Logiciel selon en accord avec les droits en vigueur, vous céderez par la présente au Donneur de licence un droit international exclusif, perpétuel, irrevocable, entièrement transférable et sous-licenciable d'utilisation, de modification ou de copie de tout de vos contributions au Logiciel et à ses produits dérivés, et ses droits de reproduction, copie, adaptation, modification, exécution, diffusion, édition, diffusion, transmission ou communication au grand public de toutes les manières, qu'elles soient connues ou inconnues, et de distribuer vos contributions sans aucune avis préalable ni aucune compensation pour toute la durée de la protection accordée par les droits sur la propriété intellectuelle en application des lois et des conventions internationales. Par la présente, vous renoncez à tous les droits moraux de paternité, de publication, de réputation ou d'attribution sur l'utilisation par le Donneur de licence ou les autres joueurs de tels biens en rapport avec le Logiciel, ses produits dérivés et ses services en ligne en vigueur. Cet accord de licence est accordé au Donneur de licence, et la clause de renonciation des droits moraux ci-dessus perdurera même après la rupture de la présente licence.

CONNEXION A INTERNET. Le Logiciel peut nécessiter une connexion à Internet pour accéder aux caractéristiques en ligne, à sa authentification ou à d'autres fonctionnalités. Afin que certaines caractéristiques du Logiciel fonctionnent correctement, l'utilisateur pourrait avoir besoin de (a) posséder une connexion à Internet adaptée et permanente et/ou un

compte valide et actif pour un service en ligne comme indiqué dans la documentation du Logiciel, incluant mais ne se limitant pas à une plate-forme tierce, aux services du Donneur de licence ou à une de ses filiales. Si vous ne disposez pas de tels comptes, certaines caractéristiques du Logiciel peuvent ne pas ou ne plus fonctionner correctement, que ce soit en partie ou dans leur intégralité.

### II. COLLECTE ET USAGE DES INFORMATIONS.

En installant et en utilisant le Logiciel, vous donnez votre accord pour la collecte et l'usage des informations, et notamment (lorsque c'est applicable) pour le transfert de toutes données depuis le Donneur de licence et ses filiales en direction d'un pays à l'extérieur de l'Union Européenne et de la P.E. Si vous vous connectez à Internet quand vous utilisez le présent Logiciel, à l'aide d'un réseau associé à une plate-forme de jeu, le Donneur de licence peut récupérer des informations des fabricants du matériel ou des plates-formes de jeu et peut collecter automatiquement certaines informations depuis votre ordinateur. Ces informations peuvent inclure, sans s'y limiter, les identifiants d'utilisateur (tels que les pseudos et les noms d'écran), les scores des jeux, les résultats des jeux, la performance du jeu, les sites visités, les listes d'amis, l'adresse MAC du matériel, l'ID de protocole Internet et votre utilisation de diverses fonctionnalités du jeu. Toutes les informations collectées par le Donneur de licence sont susceptibles d'être anonymes et n'incluent pas votre identité ni consistant des informations personnelles. Cependant, si vous incluez dans une liste d'amis des personnes (comme votre vrai nom) dans votre ID d'utilisateur, ces informations personnelles sont automatiquement transmises au Donneur de licence et utilisées comme suit.

Les informations collectées par le Donneur de licence peuvent être placées par le Donneur de licence sur des sites Web publics, partagées avec des fabricants de matériel, des plates-formes hôtes, des partenaires marketing du Donneur de licence ou utilisées par ce dernier dans tout autre but licite. Si vous ne voulez pas que vos informations personnelles soient partagées ainsi, vous ne devez pas utiliser le présent Logiciel.

### III. GARANTIE

**GARANTIE LIMITEE** : Le Donneur de licence vous garantit (si vous êtes l'acheteur initial et d'origine du Logiciel) que le support de stockage d'origine du Logiciel est exempt de tout vice matériel et de fabrication pour une durée et un entretien normal, pendant 30 jours à compter de la date d'achat de ce Logiciel. Le Donneur de licence vous garantit que ce Logiciel est compatible avec un ordinateur personnel répondant à la configuration minimale requise décrite dans la documentation du Logiciel ou qu'il a été certifié par le producteur du support de jeu comme compatible avec le support de jeu pour lequel il a été édité ; cependant, si le matériel, les logiciels, la connexion à Internet et l'utilisation individuelle subissent des modifications, le Donneur de licence ne peut pas garantir le fonctionnement optimal du Logiciel sur votre ordinateur ou votre support de jeu. Le Donneur de licence ne garantit pas que le Logiciel sera exempt de toute interférence, que ce soit par le Logiciel répondant à des attentes ; que le fonctionnement du Logiciel sera ininterrompu ou ne comportera aucune erreur, ou que le Logiciel sera compatible avec des programmes ou du matériel tiers ou que les éventuelles erreurs du Logiciel seront corrigées. Aucune notice orale ou écrite fournie par le Donneur de licence ni aucun représentant autorisé ne peuvent constituer une garantie. Certaines juridictions ne permettant pas l'exclusion ou les limitations sur des garanties implicites ou les limitations sur les droits légaux applicables d'un utilisateur, une partie ou l'ensemble des exclusions et des limitations ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous. Si, pour une raison quelconque, vous découvrez un défaut dans le support de stockage durant la période de garantie, le Donneur de licence accepte de remplacer gratuitement tout Logiciel s'il s'avère défectueux pendant la période de garantie tant que le Logiciel est fabriqué par le Donneur de licence. Si le Logiciel n'est plus disponible, le Donneur de licence se réserve le droit de le remplacer par un Logiciel similaire de valeur égale ou supérieure. Cette garantie est limitée au support de stockage contenant le Logiciel fourni à l'origine par le Donneur de licence et ne s'applique pas à l'usage normal. La présente garantie ne s'applique pas et est nulle si le vice est dû à un usage abusif, inapproprié ou à un mauvais entretien. Toutes les garanties implicites prescrites par la loi sont expressément limitées à la période de 90 jours décrite ci-dessus.

Excepté ce qui précède, la présente garantie remplace toutes les autres garanties, orales ou écrites, explicites ou implicites, y compris toute autre garantie de qualité marchande, d'adéquation ou de fabrication pour une durée et un entretien normal, pendant 90 jours à compter de la date d'achat de ce Logiciel. Le Donneur de licence ne garantit pas que ce Logiciel sera compatible avec votre ordinateur ou votre support de jeu, que ce soit par le Logiciel répondant à des attentes ; que le fonctionnement du Logiciel sera ininterrompu ou ne comportera aucune erreur, ou que le Logiciel sera compatible avec des programmes ou du matériel tiers ou que les éventuelles erreurs du Logiciel seront corrigées. Aucune notice orale ou écrite fournie par le Donneur de licence ni aucun représentant autorisé ne peuvent constituer une garantie. Certaines juridictions ne permettant pas l'exclusion ou les limitations sur des garanties implicites ou les limitations sur les droits légaux applicables d'un utilisateur, une partie ou l'ensemble des exclusions et des limitations ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Si vous renvoyez le Logiciel sous la garantie limitée ci-dessus, veuillez envoyer le Logiciel d'origine uniquement à l'adresse ci-dessous et indiquer : votre nom et l'adresse pour le renvoi ; une photocopie du justificatif de paiement daté ; et une courte lettre décrivant le vice et le système sur lequel vous exploitez le Logiciel.

EN UN CAS OÙ LE DONNEUR DE LICENCE N'EST RESPONSABLE DE DOMMAGES SPECIAUX, ACCESSOIRES OU INDIRECTS RESULTANT DE LA POSSESSION, DE L'USAGE OU DU DYSFONCTIONNEMENT DU PRESENT LOGICIEL, Y COMPRIS LES DOMMAGES MATERIELS, LA PERTE DE CLIENTELE, LA DEFAILLANCE OU LE DYSFONCTIONNEMENT D'ORDINATEUR ET, DANS LA MESURE OU LA LOI L'AUTORISE, LES DOMMAGES ET INTERETS POUR BLESSURES CORPORELLES, MEME SI LE DONNEUR DE LICENCE A ETE INFORME DES RISQUES DE TELS DOMMAGES. LA RESPONSABILITE DU DONNEUR DE LICENCE NE DEPASSA PAS LE PRIX REEL PAIE POUR L'UTILISATION DU LOGICIEL.

CERTAINS ETATS PAS LES AUTONUMES PAS LES LIMITATIONS DE LA DUREE DUNE GARANTIE IMPLICITE OU L'EVOLUTION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS. IL EST DONC POSSIBLE QUE LES LIMITATIONS SUIVANTES ENNOIES ET/OU L'EVOLUTION OU LA LIMITATION DE RESPONSABILITE NE VOUS CONCERNENT PAS. LA PRESENTE GARANTIE VOUS DONNE DES DROITS LEGAUX SPECIFIQUES, ET VOUS POUVEZ DISPOSER D'AUTRES DROITS VARIANT D'UNE JURIDICTION A L'AUTRE.

RESILIATION : Le présent Accord reste en vigueur à moins qu'il ne soit résilié par vous-même, par le donneur de licence, ou automatiquement si vous ne respectez pas les présentes conditions générales. En cas de résiliation, vous devrez détruire ou renvoyer la copie physique du Logiciel au Donneur de licence, et détruire de façon permanente toutes les copies du Logiciel, sa documentation, les supports associés et tous les composants à votre possession ou sous votre contrôle, et notamment présents sur un serveur client ou un ordinateur sur lequel le Logiciel aurait été installé.

DROITS RESTREINTS DU GOUVERNEMENT AMERICAIN : Le Logiciel et la documentation ont été entièrement développés à l'aide de fonds privés et sont fournis en tant que « Logiciel informatique commercial » ou « Logiciel informatique restreint ». L'utilisation, la copie ou la divulgation par le gouvernement américain ou un sous-traitant du gouvernement américain est soumis aux restrictions exposées au sous-paragraphe (c)(1)(i) des clauses DROITS relatifs aux données techniques et aux logiciels informatiques (Rights in Technical Data and Computer Software) du DFARS 252.227-7013 ou exposées dans le sous-paragraphe (c)(1) et (2) des clauses Droits relatifs aux logiciels informatiques commerciaux (Commercial Computer Software Restricted Rights) du FAR 52.227-19, le cas échéant. Le Contractant fabricant est le Donneur de licence sur la site indiqué ci-dessus.

RECOURS EN EQUITE. Par la présente, vous acceptez que, si les conditions du présent Accord ne sont pas spécifiquement exécutées, le Donneur de licence subit un préjudice irréparable. En conséquence, vous acceptez que le Donneur de licence soit habilité, sans obligation, autre garantie, preuve de préjudices, à des recours en équité appropriés concernant l'une des clauses du présent Accord, outre les autres recours disponibles.

INDENNISATION. Vous acceptez d'indemniser, de défendre et de tenir à couvert le Donneur de licence, ses partenaires, concédants, affiliés, contractants, cadres, directeurs, employés et agents de tous préjudices, pertes et dépenses découlant directement ou indirectement de vos actes et omissions à agir lors de l'utilisation du Logiciel conformément aux termes de l'accord.

DIVERS : Le présent Accord constitue l'intégralité de l'accord relatif à la présente licence entre les parties et remplace et annule tous les accords et déclarations antérieurs signés entre elles. Il ne peut être modifié que par un document écrit exécuté par les deux parties. Si l'une des dispositions de cet Accord est considérée non applicable pour une raison quelconque, ladite disposition est revue uniquement dans la mesure nécessaire pour la rendre applicable. Les dispositions restantes du présent Accord ne sont pas affectées.

LOI APPLICABLE. Cet Accord est régi par les lois de l'état de New York, telles qu'appliquées dans l'Etat de New York et entre les résidents dudit Etat, hormis disposition fédérale contraire. À moins que le Donneur de licence ne renonce expressément à appliquer la loi locale pour l'instance particulière, la juridiction unique et exclusive et le lieu de juridiction pour d'éventuelles actions punitives relatives au sujet du présent contrat se situent dans l'Etat de New York (à l'Etat de la cour fédérale de loi de la principale activité financière du Donneur de licence (Comté de New York, New York, NY, USA). Les deux parties consentent à la juridiction de ces cours et acceptent que la procédure ait lieu de la manière décrite dans la présente pour tout préavis autorisé par la loi fédérale ou celle de l'Etat de New York. Les parties acceptent que le Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (Vienna, 1980) ne s'applique pas à cet accord ou n'importe quel litige ou transaction provenant de cet accord.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS RELATIVES A LA PRESENTE LICENCE, VOUS POUVEZ CONTACTER PAR ECRIT TAKE-TWO INTERACTIVE SOFTWARE, INC. 622 BROADWAY, NEW YORK, NY 10012.

© 1994-2012 Take-Two Interactive Software, Inc. Take-Two Interactive Software, Inc., 2K, XZ Games, Firaxis Games, XCOM et XCOM: Enemy Unknown, ainsi que leurs logos respectifs, sont des marques déposées par Take-Two Interactive Software, Inc. Tous droits réservés. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

## SUPPORT TECHNIQUE

Si vous rencontrez un problème de fonctionnement sur l'un de nos produits, vous pouvez contacter le support technique par téléphone ou sur Internet:

TÉLÉPHONE : 0890 808 809 / (0)5 TTC (min)

Du Lundi au Vendredi de 13h00 à 21h00

Du Samedi, de Belgique, comprise: 0902 88 078 / (0)6 TTC (min)

SITE WEB : <http://support.2k.com>

«Informations concernant la loi informatique et liberté»

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la Loi du 6 janvier 1978 modifié par la Loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, ou de suppression des données personnelles vous concernant.

Pour toute demande concernant vos informations personnelles, vous pouvez vous adresser à la société Take-Two Interactive :

- par courrier à l'adresse suivante :

Take-Two Interactive France

Webmaster

14, rue de la Croix-Blanche

75001 Paris

La collecte de ces données a pour finalité de permettre l'identification des personnes ayant recours aux services après vente proposés par la société Take-Two Interactive et leur conservation ne saurait excéder 2 ans.

En aucun cas, ces données ne sont communicables à des tiers et la société Take-Two Interactive assure la confidentialité de ces données.

N° CNIL 1011430 pour le traitement des données mis en oeuvre dans le cadre d'un site internet. N° CNIL 712188 pour le traitement automatisé d'informations nominatives (base de données).



Le code produit Steam ci-dessus est nécessaire pour activer votre jeu. Connexion Internet requise.

5056090/MAN